

Je dois faire un choix difficile

Par **hurgh**, le **26/07/2005** à **19:17**

Bonjour, je souhaiterais vous demander un conseil pour un master 2 de droit.

Mon but est de faire une année de spécialisation tout en préparant l'examen (ou concours selon les susceptibilités) d'avocat.

Bref, je veux devenir avocat en province et pour cela, il me faut une bonne spécialisation.

Je suis admis dans plusieurs Masters 2 de Droit.

-Le Master Droit privé, le Master Construction et Urbanisme, le Master Propriété intellectuelle de Poitiers et le Master Informatique et Droit de Montpellier (j'ai aussi un entretien en septembre pour le Master Créations immatérielles de Montpellier).

-J'attends une réponse pour le Master Droit des affaires et fiscalité de Bordeaux mais cette réponse arrivera trop tard(en septembre).

-Je sais que la formation propriété intellectuelle n'offre du boulot (quasiment) qu'à Paris, or je ne veux pas aller dans cette ville. (C'est cette formation qui m'intéresse le plus). Donc, à quoi me servirait une formation que je ne peux pas exploiter ?

-Le Master Droit Privé fondamental ou Droit des contrats est une bonne formation pour préparer l'examen d'avocat mais est ce vraiment une spécialisation ?

-Le Master Construction et Urbanisme est une formation dans un secteur qui marche bien en ce moment (l'immobilier et le droit des marchés publics), mais est ce que ce sera toujours le cas dans quelques années ?

-Le Master Informatique et Droit porte sur la propriété intellectuelle, le droit des contrats, le droit des personnes (vie privée...etc). Bref un domaine large, idéal pour avoir de bonnes bases. Mais ce Master est peu connu et à mon avis bouché en conseil en propriété intellectuelle.

-Je ne sais pas quoi choisir.

Bref, Pouvez vous me conseiller compte tenu de mes objectifs, car je suis paumé.

Par **Largo**, le **26/07/2005** à **20:56**

Bonjour,

mon avis sur la question, donc pas du tout objectif, mais qui j'espère t'éclairera.

If I were you, master propriété intellectuelle sans hésiter, après dt des affaires et fiscalité néanmoins, pour lequel j'opterais en premier choix.

Avec le développement des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication), et pour tous les secteurs de l'innovation en général, il y a une demande terrible pour des spécialistes de la propriété industrielle, intellectuelle, brevets, etc... et pas seulement à Paris.

A Grenoble par exemple, c'est une des spécialités les plus demandées : d'où l'existence du master2 "droit de la propriété intellectuelle et nouvelles technologies" qui fait partie du département droit des affaires de la fac de Grenoble.

Je termine en écrivant que si ton objectif est d'être avocat spécialisé dans le droit des affaires, alors tu es bon avec la propriété intellectuelle, les offres d'emploi des cabinets d'affaires (qui sont eux, très concentrés à Paris c'est vrai, mais pas seulement) concernent souvent la propriété industrielle et intellectuelle, et certains en font leur spécialité, ou tout du moins y possèdent une division spécialisée.

En espérant t'avoir aidé.

Par **hurgh**, le **26/07/2005** à **21:05**

oui, il ya une forte demande en juristes PI ... en stagiaires. La plupart du temps les cabinets emploient beaucoup de stagiaires a la chaine meme si c'est illégal car il y a peut etre trop d'etudiants en PI (du moins à paris, et pour ceux qui se destinent à etre juriste d'entreprise). Selon toi, le preferable dans ma situation et selon ce que je veux faire (avocat provine plus dt des affaires, PI, contrats) est de choisir un Master 2 Droit des affaires et eventuellement Un Master 2 Propriété Intellectuelle ?

Pourquoi ne pas choisir le Master Droit privé fondamental (droit des contrats) alors ?

Par **Largo**, le **26/07/2005** à **21:33**

Alors déjà, je passe en 2ème année, donc je vais bien me garder d'être trop affirmatif quant à ton orientation future !

Je sais simplement que les spécialistes de la PI sont très demandés (et tout particulièrement dans la région de Grenoble où je réside, vu la densité de boites high-tech).

Je sais aussi que les cabinets d'avocats d'affaires recrutent des master2 (anciennement DESS) en droit des affaires, fiscalité, droit bancaire et financier, PI, qui sont des master2

professionnels. Le master2 droit privé fondamental est un master de recherche non (ancien DEA) ? Je n'en suis pas sur, il te faut étudier les profils recherchés par les cabinets, mais c'est tout à fait possible que ce soit demandé aussi.
(l'idéal pour être au top, est le double DESS, ou le DESS + spécialité en école de commerce. Certains DESS de Paris réclament même déjà un DESS préalable, c'est le vivier des recruteurs des cabinets d'affaires, ils apprécient énormément les doubles formations).

Par **Yann**, le **27/07/2005** à **08:03**

Je suis d'accord avec Largo. A ta place je prendrais celui sur les nouvelles technologies et à défaut les contrats spéciaux. Si tu dis que c'est bouché sur Paris, je t'assure qu'ailleurs ça commence juste à se développer.